

Présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de :

- Nadège DUMAS MARROUFIN ayant donné procuration à Céline BLADIER SIGAUD
- Sandrine COURATIER ayant donné procuration à Fabrice MOUNAL

Secrétaire de séance : Pascale CIEPLAK

Ordre du jour :

- Encaissement chèque de Groupama suite à sinistre
- Bibliothèque (désherbage)
- Rapports de la Communauté de Communes « Cère et Dordogne » 2014
- Plan Local d'Urbanisme : compte rendu de l'ouverture des plis
- Désignation d'un nouveau délégué à la Communauté de Communes « Cère et Dordogne »
- Vote des budgets Commune - Eau - Assainissement 2016
- Informations et questions diverses

Ouverture de la séance à 18 heures

I - Encaissement chèque Groupama suite à sinistre

Suite au sinistre de la porte vitrée de la cantine de l'école, l'assurance GROUPAMA rembourse en totalité le changement de la vitre pour un montant de 366 euros.

II- Bibliothèque (désherbage)

La responsable de la bibliothèque demande d'effectuer le tri des livres, voir la destruction de quelques uns devenus très abimés. Certains seront remis à des associations humanitaires ou valorisés comme papier à recycler. Le conseil municipal charge Madame GUAT Danielle d'effectuer cette opération.

III - Rapports de la Communauté de Communes « Cère et Dordogne » 2014

Après examen, les rapports présentés pour 2014 sont validés par le Conseil Municipal (Communauté de Communes - SPANC - Cinéma).

IV - Plan Local d'Urbanisme : compte rendu de l'ouverture des plis

Suite à l'ouverture par la commission « Appels d'offres » des plis reçus de deux bureaux d'études, le conseil municipal ne souhaite pas poursuivre ce projet de révision du PLU car trop onéreux.

V - Désignation d'un nouveau délégué à la Communauté de Communes « Cère et Dordogne »

Nadège DUMAS MARROUFIN a été désignée Conseillère Communautaire en remplacement de Pascale CIEPLAK démissionnaire de cette fonction.

Deux délibérations supplémentaires sont proposées pour solliciter des subventions concernant les travaux d'accessibilité. Ces demandes seront faites dans le cadre des « amendes de police » et auprès du Centre de gestion qui participerait à une aide financière pour faciliter l'accès à la mairie en cas de présence de personnel handicapé.

VI - Vote des budgets Commune - Eau - Assainissement 2016

Avec la présence de Monsieur Patrick DELIOT - Percepteur du Centre des Finances Publiques à Bretenoux.

COMMUNE

Section de fonctionnement

Le budget global en dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 594.054,09 €

- Charges de gestion générale	138.245,00 €
- Charges de personnel	174.511,00 €
- Atténuation de produits	30.000,00 €
- Autres charges de gestion courante.....	155.870,00 €
- Charges financières	22.600,00 €
- Charges exceptionnelles	2.000,00 €
- Virement à la section d'investissement	59.280,66 €
- Opération d'ordre de transfert entre sections.....	3.178,00 €
- Dépenses imprévues	8.369,43 €

Les recettes sont évaluées à 508.051,00 €

Excédent de fonctionnement reporté de 86.003,09 € ; soit un total de 594.054,09 € dont :

- Atténuation de charges	10.500,00 €
- Produits des services du domaine et ventes	10.000,00 €
- Impôts et taxes	375.162,00 € (avec actualisation de 1 % des taux d'imposition)
- Dotations et participations.....	93.189,00 €
- Autres produits de gestion courante	18.000,00 €
- Produits exceptionnels	1.200,00 €
- Opération d'ordre de transfert	0.00 €

Section d'investissement

• Dépenses

- restes à réaliser	70.143,00 €
- déficit d'investissement reporté	0 €
- Dépenses d'investissement.....	270.578,00 €
- Soit un total de	340.721,00 €

• Recettes

- Restes à réaliser.....	0,00 €
- Recettes d'investissement	281.440,34 €
- Virement de la section de fonctionnement .	59.280,66 €
- Soit un total de	340.721 €

Le budget soumis au vote a été approuvé

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses définies à 149.299,64 € pour des recettes de 63.027,00 € auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de 86.272,64 € soit un total de 149.299,64 €.

Section d'investissement

- **Dépenses**

- Restes à réaliser.....	0,00 €
- Dépenses d'investissement.....	94.995,59 €
- Soit un total de.....	94.995,59 €

- **Recettes**

- Excédent d'investissement reporté.....	89.568,59 €
- Restes à réaliser	0,00 €
- Recettes d'investissement.....	5.427,00 €
- Virement à la section de fonctionnement.....	0,00 €
- Soit un total de	94.995,59 €

Le budget soumis au vote a été approuvé

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

EAU

Section de fonctionnement

Dépenses définies à 181.528,71 € pour des recettes de 103.433,00 € auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de 78.095,71 € soit un total de 181.528,71 €.

Section d'investissement

- **Dépenses**

- Restes à réaliser.....	26.400,00 €
- Dépenses d'investissement.....	28.424,00 €
- Soit un total de.....	54.824,00 €

- **Recettes**

- Excédent d'investissement reporté	37.167,58 €
- Restes à réaliser	0,00 €
- Recettes d'investissement	17.656,42 €
- Virement à la section de fonctionnement	0,00 €
- Soit un total de	54.824,00 €

Le budget soumis au vote a été approuvé

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

II - IMPOTS ET TAXES

Foncier bâti : 15,70
Foncier non bâti : 168,88
Taxe d'Habitation : 8,86

Vote des taux

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vote

Pour : 11
Contre : 4
Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.